

Plantations de 120 arbres et arbustes

Depuis mi-décembre 2022, le service des Espaces verts de la Ville plante des arbres et arbustes. Avant la mi-mars 2023, plus d'une centaine de nouvelles plantations auront ainsi embelli la ville.



Cerisiers d'ornement, lauriers roses, lilas des Indes, cyprès chauves... ont déjà pris racine un peu partout dans la commune.

Cette volonté de végétalisation s'inscrit dans un objectif de développement durable et de protection de notre environnement et de sa biodiversité : une politique de long terme qui a permis à la Ville de recevoir, en novembre dernier, la [1re fleur du label Villes et Villages fleuris](#).

Ainsi par exemple, une vingtaine de **cerisiers à fleurs** et de **lilas des Indes** ornent désormais la place des fêtes et les abords du Street workout. Une quinzaine de jardinières entourent le centre médical. 7 **eucalyptus**, **chênes verts**, **cèdres** et autres **sapins** ont pris place au complexe sportif des Amandiers. Dans les bacs près de l'église Saint-Jean-Baptiste, des **genévriers** et des **pittosporums** remplacent les **oliviers** replantés en pleine terre dans le parc de la Mairie et rue des Fermettes notamment.

Parallèlement, un **diagnostic du patrimoine arboré** vient d'être réalisé afin d'examiner l'état de santé des quelque 1800 arbres faisant partie du patrimoine communal. Entretien par le service des Espaces verts, certains d'entre eux doivent parfois être abattus pour des raisons de dangerosité. Les replantations sont systématiques dès lors qu'elles sont possibles.

Des cerisiers du Japon place des Fêtes

Parmi les quelque 120 arbres plantés par le service des Espaces verts de la Ville depuis la mi-décembre, 11 ont pu l'être grâce à **l'association Carrillons pour la Transition écologique**. Il s'agit de 5 prunus serrulata Shirotae et 6 prunus subhirtella Autumnalis plantés place des Fêtes.

Ces 11 cerisiers du Japon ont été achetés par l'association grâce au reste de la subvention obtenue en 2021 dans le cadre du budget participatif écologique et solidaire organisé par la Région Île-de-France. Cette subvention, d'un montant total de 4913€, a servi, pour l'autre partie, à la création de la forêt Miyawaki, route de Bezons.

Remplacement des saules malades en bord de Seine

Sur les bords de Seine, quai Charles-de-Gaulle, plusieurs saules malades ont dû être remplacés. Ils étaient en effet touchés par un champignon, le pourridié, qui se développe dans le sol et attaque les racines des arbres. Ce champignon peut rester dans le sol plusieurs années et altérer les plantations suivantes.

Afin de pouvoir rapidement remplacer ces saules malades par de nouveaux arbres, le service des Espaces verts de la Ville a donc dû trouver une essence résistante au pourridié : c'est le cas du cyprès

chauve.

3 **cyprès chauves** ont ainsi été plantés début février quai Charles-de-Gaulle, ainsi que 6 **sophoras** du Japon en port pleureur début mars.





